

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 37 (2000)  
**Heft:** 1427

**Artikel:** Péréquation fiscale, Vaud et Neuchâtel : ouverture extérieure, ouverture intérieure  
**Autor:** Nordmann, Roger  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1026008>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Ouverture extérieure, ouverture intérieure

*Les citoyennes et citoyens des cantons de Vaud et de Neuchâtel se prononceront sur une nouvelle péréquation financière le même week-end que sur les accords bilatéraux. Dans les deux cantons, cette démarche s'insère dans un projet de redéfinition des compétences de l'Etat et des communes. Et seule la péréquation est attaquée en référendum (voir DP 1418).*

**A**NEUCHÂTEL COMME DANS le canton de Vaud, on souhaite remplacer plusieurs mécanismes de péréquation dits « verticaux » – la plupart des transferts financiers entre canton et communes sont pondérés par les indices de capacité financière attribués à chaque commune – par un mécanisme « horizontal » – les communes s'aident entre elles.

La péréquation actuelle a trois gros inconvénients. Elle repose sur un très grand nombre de tâches et manque de ce fait de transparence sur ses effets globaux. Elle ne fonctionne qu'en présence d'une imbrication des tâches entre le canton et les communes. Il n'y a souvent plus de rapport entre le coût réel des prestations et leur financement par les communes – un système qui invite au gaspillage.

Ces distorsions peuvent rendre les collaborations intercommunales difficiles. Les communes riches ont parfois avantage à ne pas participer aux collaborations, car leur coût « pondéré » dépasse celui de la même prestation effectuée seule. C'est un effet de ce type qui explique, par exemple, le refus du Conseil communal de Pully de participer au financement de la ligne de bus qui doit relier Lausanne à Paudex, une commune voisine. L'ironie veut que ce prolongement soit rendu nécessaire par le déménagement de la Fédération patronale vaudoise, par ailleurs fer de lance du référendum contre la péréquation !

## Une simple question d'équité

Au-delà de ces aspects techniques, les considérations d'équité sont au moins aussi importantes. A Neuchâtel, on a estimé qu'il était inacceptable que des contribuables payent deux fois et demi plus d'impôts communaux que d'autres. Dans le canton de Vaud, les disparités actuelles sont encore plus manifestes. Il est amusant de constater

qu'avec leur projet, les Vaudois vont parvenir à la situation que les Neuchâtelois veulent abandonner !

A noter encore que les écarts structuraux sont plus marqués dans le canton de Vaud: la capacité contributive des habitants de la commune la plus aisée est dix fois supérieure à celle que l'on observe dans la commune la plus modeste. A Neuchâtel, le rapport est légèrement inférieur à sept.

## Similitude et divergences des projets

Dans les deux cas, le projet prévoit une aide directe des communes aux communes, sans prélèvement ou contribution de l'Etat. Ici comme là, on tient compte de la force contributive des habitants, des charges des communes-centres et de l'effort financier. Les Neuchâtelois ont encore prévu de tenir compte de critères géogra-

phiques, comme l'altitude. Comme ces critères sont essentiellement structuraux, ils offrent l'avantage de n'être pas ou peu manipulables. Une garantie pour l'équité et la stabilité du système.

## Une opposition surtout lacustre

Dans le canton de Vaud, on s'est plu à relever le caractère essentiellement lacustre de l'opposition au projet: elle émane des communes résidentielles et traditionnellement aisées du bord du lac, appelées à financer le système. Présentant les résistances, les projets sont construits de manière à soulager une majorité de communes et de population. Il serait toutefois faux de n'y voir qu'un calcul tactique: le fait que les communes riches soient minoritaires en nombre et en habitants fait que l'on arrive assez naturellement à ce résultat.

rn

## Médias

**S**ELON LES INFORMATIONS du *Temps*, le prix de *dimanche.ch* pourrait augmenter cet été.

**L'**offensive culturelle suisse à Milan a provoqué la publication d'un numéro «suisse» spécial de *ViviMilano*, supplément du quotidien le *Corriere della Sera*. On y montre une telle présence de la Suisse en ville que la capitale lombarde pourrait être un canton à part entière: La Poste, Via Lancetti, Swisscom, Via Caldera, Librairie Hoepli, Switzerland Cheese Mark, Corso Magenta, etc.

**A**TTENTION AUX SIGNES avant-coureurs: ai découvert les premiers graffiti anti-bilatéraux en Suisse alémanique.

**IMPRINTUM**  
Rédacteur responsable:  
Jean-Daniel Delley (*jd*)  
Rédaction:  
Géraldine Savary (*gs*)  
Ont collaboré à ce numéro:  
Gérard Escher (*ge*)  
André Gavillet (*ag*)  
Jacques Guyaz (*jg*)  
Yvette Jaggi (*yj*)  
Roger Nordmann (*rn*)  
Charles-F. Pochon (*cfp*)  
Albert Tille (*at*)  
Forum: Andreas Gross  
Composition et maquette:  
Françoise Gavillet, Géraldine Savary  
Responsable administrative:  
Murielle Gay-Crosier  
Impression: IAM SA, Renens  
Abonnement annuel: 90 francs  
Étudiants, apprentis: 60 francs  
@bonnement e-mail: 70 francs  
Administration, rédaction:  
Saint-Pierre 1, case postale 2612  
1002 Lausanne  
Téléphone: 021/312 69 10  
Télécopie: 021/312 80 40  
E-mail: domaine.public@span.ch  
CCP: 10-15527-9  
Site: www.domainepublic.ch